

Le financement de l'activité est étroitement lié à la gestion quotidienne du cycle d'exploitation de l'entité. Il concerne les opérations, qui n'ont pas vocation à être conservées durablement dans le patrimoine de l'entreprise. Le financement du cycle d'exploitation est essentiel pour l'équilibre financier à court terme d'une entité.

## 1. Les besoins de financement d'exploitation

Les besoins de financement de cycle d'exploitation s'expliquent par l'existence :

- Des stocks de marchandises ou de matières premières qu'il faut financer avant leur transformation en produits.
- Des en-cours de production qui incorporent le plus souvent une série de charges qui nécessitent des besoins en fonds de roulement.
- Des créances du fait des délais de paiement accordés aux clients ou de leur retard de règlement.

Globalement l'essentiel des besoins de financement de l'activité des entreprises découle du décalage entre les sorties et les entrées de trésorerie au sein du cycle approvisionnement-production-vente.

## 2. Les sources de financement de l'activité

Une entreprise doit être en mesure de financer son exploitation en premier lieu par de l'autofinancement donc elle doit être capable de créer de la valeur pour s'assurer une certaine autonomie financière.

Mais la gestion des stocks, des comptes clients et fournisseurs, ainsi que le caractère saisonnier de certaines activités nécessitent parfois le recours au financement externe.

En fonction de la nature de l'activité de l'entreprise, il est parfois nécessaire qu'une partie du cycle d'exploitation soit financée par des ressources stables. C'est le cas

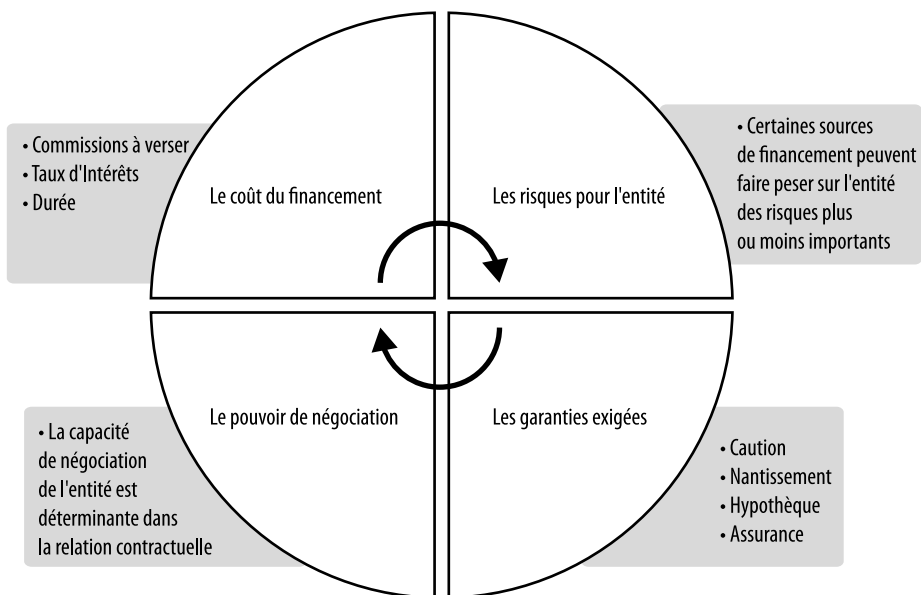
notamment du stock de sécurité et d'alerte qui présente un caractère permanent dans le cas des entreprises qui ne peuvent fonctionner en flux tendus. Mais l'essentiel du financement de l'activité relève de ressources à court terme. Les sources de financement de l'activité peuvent être résumées dans le tableau suivant :

| Types de financement  | Caractéristiques  |
|---|---|
| Fonds de roulement  | Il représente l'excédent des ressources durables sur les emplois stables (voir tableau de financement)  |
| Les subventions d'exploitation ou d'équilibre                   | Elles constituent des produits pour l'entreprise, accordés généralement par l'état ou les collectivités. Elles représentent soit un complément de prix pour les subventions d'exploitation ou une aide exceptionnelle pour la subvention d'équilibre. |
| Les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques | Ils sont mentionnés au bas du bilan mais figurent dans la rubrique emprunt et dettes auprès des établissements de crédit  |
| L'escompte  | Moyen de financement à court terme qui permet à une entreprise d'obtenir auprès d'une banque l'avance des fonds d'un effet de commerce moyennant le paiement d'agios.   |
| Crédit de campagne  |   |
| Billet à ordre  |   |
| Billets de trésorerie   | Ils représentent des titres de créance négociables <b>émis par une</b> entreprise pour une durée égale à un an au plus.   |
| La cession des créances   | Elle intervient lorsque l'entité a un besoin de liquidités  |

## 3. Choix du mode de financement

Le choix entre les différentes sources de financement dépend du coût financier pour l'entreprise, des risques qui pèsent sur son activité, mais aussi de son pouvoir de négociation auprès de ses partenaires (banquiers, fournisseurs et clients).

Le choix du mode de financement dépend aussi des garanties exigées par le financeur. Le schéma suivant présente les différents paramètres à étudier avant la prise de décision en matière de financement à court terme.



## APPLICATIONS

### ► Exercice 1. Coût de l'escompte

La société UTM remet à l'escompte le 19 avril N, un effet dont les caractéristiques et conditions de négociation sont :

- Valeur nominale: 10 000 €
- Date d'échéance: 20 août N
- Taux de négociation avec la banque: 10 %
- Commission sur effet non domicilié: 200 €
- TVA sur commission: 20 %
- La banque applique un total de cinq jours de valeur.

### Questions

1. Pourquoi les banques ont-elles parfois une préférence pour l'escompte ?
2. Établissez le bordereau d'escompte avec le détail des agios.
3. Enregistrez l'opération dans les comptes de l'entreprise.
4. Calculez le taux réel du crédit de l'opération d'escompte.

## ► Exercice 2. Cession de créance et affacturage

Une SARL possède un contrat avec une société d'affacturage. Suite à la transmission d'un bordereau de remise de 10 créances, pour un montant total de 10 500 € la SARL a reçu le 25 mars N l'avis de paiement ci-joint.

| Relevé de compte   |               |               |
|--|---------------|---------------|
| Libellé de l'opération                                     | Débit         | Crédit        |
| Achats de 9 créances, bordereau de remise n° 340 du 15/3/N |               | 10 000        |
| Commission d'affacturage 1 %                               | 100           |               |
| Fonds de garantie 10 %                                     | 1 000         |               |
| Réserve exigible après encaissement                        | 1 000         |               |
| Commission de financement                                  | 80            |               |
| TVA sur commission d'affacturage                           | 20            |               |
| TVA sur commission de financement                          | 16            |               |
| Chèque   | 7 784         |               |
| <b>Totaux</b>  | <b>10 000</b> | <b>10 000</b> |

### Questions

- Expliquez le contenu de ce document comptable.
- Enregistrez les écritures nécessaires dans les comptes de la SARL.

## SOLUTIONS DES APPLICATIONS

### ► Exercice 1. Coût de l'escompte

#### Question 1. Préférence des banques pour l'escompte.

Les banques ont parfois une préférence pour l'escompte car il peut générer d'importants produits financiers. Le coût de l'escompte se compose du taux de base bancaire, des commissions, des majorations spécifiques en fonction de la nature du crédit, des taxes sur les encours et des majorations catégorielles.

#### Question 2. Établissement du bordereau d'escompte avec le détail des agios.

|  |                   |        |
|--|-------------------|--------|
| Valeur nominale  |                   | 10 000 |
| Intérêts bancaires: $10\,000 \times 10\% \times \frac{125}{360} =$ | 347,22€           |        |
| Commissions sur effet non domicilié                                | 200 €             |        |
| Total agios HT   | 547,22            |        |
| TVA sur commissions: $200 \times 20\%$                             | 40 €              |        |
| <b>Total agios TTC</b>   | <b>587,22</b>     |        |
| <b>Solde créditeur</b>   | <b>9 412,78 €</b> |        |

#### Question 3. Enregistrement de l'opération d'escompte.

|      |                             | 19/4/N |        |
|------|-----------------------------|--------|--------|
| 5114 | Effets à l'escompte         | 10 000 |        |
| 413  | Clients – effets à recevoir |        | 10 000 |

Effets remis à l'escompte

|       |  | 22/4/N   |        |
|-------|--|----------|--------|
| 6616  | Intérêts bancaires sur opérations d'escompte | 347,22   |        |
| 6275  | Frais sur effets                             | 200      |        |
| 44566 | État TVA déductibles                         | 40       |        |
| 512   | Banque                                       | 9 412,78 |        |
| 5114  | Effets à l'escompte                          |          | 10 000 |

Encaissement de la remise

#### Question 4. Calcul du taux réel du crédit de l'opération d'escompte.

Le taux réel du crédit (i) est obtenu par la résolution de l'équation :

$$10000 \times i \times \frac{125}{360} = 547,72 \rightarrow i = 0,1577 \rightarrow i = 15,77 \%$$

### ► Exercice 2. Cession de créances et affacturage

#### Question 1. Contenu de ce document comptable

L'affacturage est une technique de gestion des comptes clients qui permet à une société de céder ses créances à une société d'affacturage qui se charge de leur recouvrement et de leur paiement à la société adhérente moyennant le versement de commissions et autres frais. Ce document est un relevé des opérations réalisées avec le factor. Sur les dix créances proposées par la SARL, neuf ont été acceptées. Après le prélèvement des frais, commissions et taxes, la société a reçu un chèque de 7 784 €

#### Question 2. Les écritures nécessaires dans les comptes de la SARL

|                                      |                                       | 25/3/N |       |
|--------------------------------------|---------------------------------------|--------|-------|
| 6225                                 | Rémunération d'affacturage            | 100    |       |
| 275                                  | Dépôt de garantie                     | 1000   |       |
| 517                                  | Autres organismes financiers          | 1000   |       |
| 668                                  | Autres charges financières            | 80     |       |
| 44566                                | État TVA déductibles                  | 36     |       |
| 512                                  | Banque                                | 7 784  |       |
| 517                                  | Autres organismes financiers (factor) |        | 10000 |
| Relevé d'opérations avec le factor   |                                       |        |       |
|                                      |                                       | 25/3/N |       |
| 4112                                 | Clients créance refusée par factor    | 500    |       |
| 411                                  | Clients                               |        | 500   |
| Refus créance de 500 € par le factor |                                       |        |       |

Les investissements sont des emplois stables, ayant une valeur économique positive pour l'entité, destinés à être conservés durablement et de nature à procurer des avantages économiques futurs. Ils doivent être financés par des ressources durables afin d'assurer un équilibre financier cohérent au sein des entreprises.

## 1. Notion de financement durable

Le financement durable regroupe l'ensemble des capitaux permanents destinés à être utilisés à moyen et long termes. Le financement durable est utilisé prioritairement pour les emplois stables, mais une partie peut être utile pour le financement du cycle d'exploitation. Le financement durable comprend les capitaux propres, les autres fonds propres, les dettes à long terme, les provisions pour risques et charges assimilées à des capitaux propres et les produits constatés d'avance à plus d'un an

## 2. Les besoins de financement durable

Ils dépendent :

- De l'importance des investissements de l'entité
- Du mode de financement retenu (capitaux permanents, rentes viagères ou crédit-bail)
- Des besoins en fonds de roulement générés par l'exploitation.

## 3. Sources et critères de choix du financement des emplois stables

| Les sources   | Les critères  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'autofinancement</li> <li>• Les subventions d'investissement</li> <li>• Les autres fonds propres</li> <li>• Les emprunts bancaires</li> <li>• Les emprunts obligataires</li> <li>• Le crédit-bail</li> <li>• Le prêt participatif</li> <li>• Le Crowdfunding ou financement participatif</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le coût du financement.</li> <li>• La volonté ou non de procéder à l'ouverture du capital social.</li> <li>• La solidité financière à long terme de l'entité</li> <li>• Sa capacité d'endettement.</li> <li>• Son pouvoir de négociation auprès des partenaires financiers.</li> <li>• La possibilité ou non d'accéder au marché financier.</li> <li>• Le risque financier toléré par les dirigeants.</li> </ul> |

### Remarque

Les plus grosses sociétés peuvent opter pour des emprunts obligataires (éventuellement mutualisés) pour le financement de leurs investissements lorsque les besoins en capitaux sont importants.

## 4. Éléments constitutifs de l'autofinancement

### L'autofinancement

$$= \text{Capacité d'autofinancement} - \text{dividendes}$$

La capacité d'autofinancement (CAF) =

- Résultat net
- + Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
- + Valeurs comptables des immobilisations cédées
- Produits des cessions d'immobilisations
- Subventions d'investissement virées au compte de résultat.

### Remarque

L'autofinancement mesure les ressources générées par l'entreprise pour assurer sa pérennité et son développement

## 5. Opérations affectant directement l'autofinancement

L'autofinancement peut être directement affecté par les opérations comptables suivantes :

- La politique d'amortissement de l'entreprise
- La répartition du résultat.
- L'impôt sur les sociétés et les crédits d'impôts

### Remarque

Indirectement, l'autofinancement dépend fondamentalement de l'exploitation de l'entreprise et de sa capacité à générer de la valeur. En conséquence, l'étude du compte de résultat demande une attention particulière notamment à partir des SIG.

## 6. La Subvention d'investissement

Elle figure dans les capitaux propres au passif du bilan. Elle est considérée comme une ressource de financement. Elle doit être enregistrée au compte 131 lors de sa notification par le débit du compte 4411. Puis elle doit être rapportée au compte de résultat en même temps et au même rythme que l'amortissement fiscal ou par fractions égales sur la durée d'inaliénabilité du bien sinon sur une période de 10 ans (débit du compte 139 par le crédit du compte 777).

### Remarque

Elle peut être aussi inscrite directement au compte 777 comme produit de l'exercice.

## 7. Le crédit-bail

Le crédit-bail est un contrat de location d'un bien (meuble ou immeuble) moyennant le versement de redevances (mensuelles, trimestrielles, annuelles) avec option d'achat du bien au terme du contrat. Économiquement, le crédit-bail peut être considéré comme un moyen de financement. Pendant toute la période de location les redevances sont comptabilisées en charges :

- Compte 6122 « crédit-bail mobilier »
- Compte 6125 « crédit-bail immobilier »
- Fiscalement les redevances sont déductibles mais limitées dans certains cas (ensemble immobilier, véhicule de tourisme)
- Des informations doivent être fournies en annexe.

Lors de la levée de l'option, les livres comptables doivent comporter les opérations suivantes :

- Enregistrement du bien à l'actif du bilan pour son prix de levée de l'option.
- Amortissement comptable du bien sur sa durée d'utilisation restante.
- Amortissement fiscal sur sa durée d'usage.

### Remarques

- Les redevances portant sur un véhicule de tourisme ne sont pas déductibles au-delà de la fraction des amortissements calculée sur le plafond prévu par l'administration fiscale (18 300 € pour un taux de CO<sup>2</sup> > à 60g/km et < à 140 g/km).
- Fiscalement le mode d'amortissement dégressif ne peut être utilisé.

- Pour les ensembles immobiliers il faut réintégrer au résultat fiscal la différence entre valeur nette comptable et prix de levée de l'option

## 8. Les emprunts bancaires

Les emprunts bancaires sont inscrits au passif du bilan dans la rubrique « emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ». Au plan comptable il faut enregistrer l'opération d'emprunt ainsi que le service de la dette (intérêts et remboursements)

Enregistrement d'un emprunt

↳ **Exemple** Montant 50 000 €, taux d'intérêt de 5 %, annuités constantes sur 5 ans, date du contrat : 1/1/N

|     |  |        |        |
|-----|--|--------|--------|
| 512 | Banque                                       | 50 000 |        |
| 164 | Emprunts auprès des établissements de crédit |        | 50 000 |

Emprunt bancaire

Comptabilisation du service de la dette

Annuité :  $50\,000 \times \frac{0,05}{1 - (1,05)^{-5}} = 11\,548,74$ ; intérêts

de la dette : 2 500 €

Amortissement :  $11\,548,74 - 2\,500 = 9\,048,74$  €

|     |  |          |           |
|-----|--|----------|-----------|
|     |  | 31/12/N  |           |
| 164 | Emprunts auprès des établissements de crédit | 9 048,74 |           |
| 661 | Charges financières                          | 2 500    |           |
| 512 | Banque                                       |          | 11 548,74 |

Intérêts et amortissement emprunt

### Remarque

Le remboursement de l'emprunt peut être effectué par amortissements constants, par annuités constantes ou in fine. Pour un emprunt noté (C) et un taux d'intérêt  $i$ ,

l'annuité constante =  $C \times \frac{i}{1 - (1+i)^{-N}}$

## 9. Plan de financement

Le plan de financement est un document prévisionnel qui établit la relation entre les dépenses d'investissement générées par un projet et les ressources nécessaires à son financement. Le plan de financement peut être considéré comme un outil de gestion financière, nécessaire pour la négociation avec les financeurs et apprécié en matière de prévention des risques d'échec d'un projet. Le plan de

financement est organisé autour des notions d'emplois et de ressources durables. Le tableau suivant présente la composition classique des plans de financement :

| Emplois           | Année N | N+1 | N+2 | N+3 |
|-------------------|---------|-----|-----|-----|
| Total emplois     |         |     |     |     |
| <b>Ressources</b> |         |     |     |     |
| Total ressources  |         |     |     |     |

## APPLICATIONS

### ► Exercice 1. Emprunt bancaire

Une société a signé avec sa banque le premier juillet N un emprunt de 100 000 € pour le financement de ses investissements de modernisation de son outillage industriel. Le contrat prévoit des remboursements par annuités constantes sur cinq ans au taux d'intérêt de 5 %.

#### Questions

- Déterminez le montant de l'annuité.
- Enregistrez les écritures relatives à cet emprunt jusqu'au 31 décembre N.

### ► Exercice 2. Crédit-bail immobilier

Un contrat de crédit-bail portant sur un ensemble immobilier a été négocié le premier juillet N par une société pour un montant de 800 000 € dont 200 000 € pour le terrain.

- Durée du contrat : 20 ans.
- Durée de vie de la construction : 30 ans.
- Prix de levée de l'option : 310 000 €
- Redevance trimestrielle : 10 698 € TTC
- La société a fermement pris l'engagement de lever l'option d'achat au terme du contrat.

#### Questions

- Enregistrez les écritures de l'exercice N.
- Enregistrez les écritures de levée de l'option d'achat.

## SOLUTIONS DES APPLICATIONS

### ► Exercice 1. Emprunt bancaire

#### Question 1. Montant de l'annuité

$$\text{L'annuité} = 100\,000 \times \frac{0,05}{1 - 1,05^{-5}} = 23\,097,48$$

#### Question 2. Les écritures relatives à cet emprunt jusqu'au 31 décembre N

Montant des intérêts :  $100\,000 \times 0,05 = 5\,000$  €

Amortissement du capital :  $23\,097,48 - 5\,000 = 18\,097,48$

Intérêts courus non échus au 31 décembre N :  $5\,000 \times \frac{6}{12} = 2\,500$  €

|                    |  |         |         |
|--------------------|--|---------|---------|
| 1/7/N              |  |         |         |
| 512                | Banque                                       | 100 000 |         |
| 164                | Emprunts auprès des établissements de crédit |         | 100 000 |
| Emprunt bancaire   |  |         |         |
| 31/12/N            |  |         |         |
| 6618               | Charges d'intérêts bancaires                 | 2 500   |         |
| 16884              | Intérêts courus non échus                    |         | 2 500   |
| Intérêts non échus |  |         |         |

## ► Exercice 2. crédit-bail immobilier

### Question 1. Les écritures de l'exercice N

#### Calculs préalables

- VNC de la construction à la date de la levée de l'option :  $600\,000 - (20\,000 \times 20) = 200\,000 \text{ €}$
- Prix de levée d'option de la construction :  $310\,000 - 200\,000 = 110\,000 \text{ €}$
- Réintégration fiscale :  $200\,000 - 110\,000 = 90\,000 \text{ €}$
- Provision pour impôt à étaler sur la période de location :  $90\,000 \times 1/3 = 30\,000 \text{ €}$
- Redevance HT :  $10\,698/1.2 = 8\,915 \text{ €}$
- TVA sur redevances :  $10\,698 - 8\,915 = 1\,783 \text{ €}$

|                       |                        |       |        |
|-----------------------|------------------------|-------|--------|
| 1/7/N                 |                        |       |        |
| 6125                  | Crédit-bail immobilier | 8 915 |        |
| 44566                 | TVA déductible sur ABS | 1 783 |        |
| 4011                  | Fournisseurs           |       | 10 698 |
| Redevance crédit-bail |                        |       |        |

|                          |              |        |        |
|--------------------------|--------------|--------|--------|
| 1/7/N                    |              |        |        |
| 4011                     | Fournisseurs | 10 698 |        |
| 512                      | Banque       |        | 10 698 |
| Paiement de la redevance |              |        |        |

|                      |                                       |       |       |
|----------------------|---------------------------------------|-------|-------|
| 31/12/N              |                                       |       |       |
| 6875                 | Dotations aux provisions pour risques | 1 500 |       |
| 155                  | Provisions pour impôts                |       | 1 500 |
| Provision pour impôt |                                       |       |       |

#### Remarque

Provision à constituer ( $30\,000/20 = 1\,500 \text{ €}$ ) car la société a déjà pris l'engagement de lever l'option d'achat sinon la provision pour impôt et l'écriture correspondante ne seraient justifiées car il n'y aurait pas d'obligation envers l'État.

### Question 2. Écritures de la levée de l'option d'achat.

- Valeur d'entrée du terrain :  $200\,000 \text{ €}$
- Valeur d'entrée de la construction :  $110\,000 \text{ €}$
- Amortissement comptable de la construction :  $110\,000 \cdot (1/10) \cdot (6/12) = 5\,500 \text{ €}$ .
- Amortissement fiscal de la construction :  $200\,000 \times (1/10) \cdot (6/12) = 10\,000 \text{ €}$
- Amortissements dérogatoires :  $10\,000 - 5\,500 = 4\,500 \text{ €}$



|  |   |            |         |         |
|--|---|------------|---------|---------|
|  |   | 1/7/N+20   |         |         |
| 211  | Terrain                                   |            | 200 000 |         |
| 213  | Construction                              |            | 110 000 |         |
| 467  | Notaire...XXX                             |            |         | 310 000 |
| Levée de l'option sur contrat de crédit-bail |   |            |         |         |
|  |   | 1/7/N+20   |         |         |
| 467  | Notaire...XXX                             |            | 310 000 |         |
| 512  | Banque                                    |            |         | 310 000 |
| Versement des fonds au notaire               |   |            |         |         |
|  |   | 1/7/N+20   |         |         |
| 155  | Provisions pour impôts                    |            | 30 000  |         |
| 7875   | Reprises sur provisions exceptionnelles   |            |         | 30 000  |
| Reprise de la provision pour impôt           |   |            |         |         |
|  |   | 31/12/N+20 |         |         |
| 68112  | Dotations aux amortissements              |            | 5 500   |         |
| 2813   | Amortissement construction                |            |         | 5 500   |
| Amortissement comptable de construction      |   |            |         |         |
|  |   | 31/12/N+20 |         |         |
| 68725  | Dotations aux amortissements dérogatoires |            | 4 500   |         |
| 145  | Amortissement dérogatoire                 |            |         | 5 500   |
| Amortissement dérogatoire                    |   |            |         |         |